

Avocats sans frontières se joint aux commémorations du tremblement de terre en Haïti

Cinq après le séisme, la justice et l'État de droit toujours au cœur des préoccupations des Haïtiennes et Haïtiens

En ce 12 janvier 2015, Avocats sans frontières Canada (ASFC) s'associe aux Haïtiennes et aux Haïtiens pour commémorer le séisme qui entraîna il y a 5 ans plus de 200 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 millions de sans-abris et affaiblit les fondations fragiles de l'État haïtien et du système de justice. C'est également une opportunité de faire le point sur la situation de la justice dans le pays. Présente depuis 2006 en Haïti, ASFC s'est immédiatement engagée avec ses partenaires en faveur de la mise en place de services d'aide juridique et d'assistance judiciaire post-catastrophe fournis gratuitement aux victimes du séisme.

Le projet *Justice de première ligne* (JPL) soutenu par le gouvernement du Canada a permis à des personnes en situation de vulnérabilité, surtout des femmes et des déplacés internes vivant dans les camps, d'avoir accès à des services de soutien juridique essentiels pour répondre aux besoins extraordinaires créés par le tremblement de terre dans un contexte d'accès à la justice déjà difficile avant le 12 janvier 2010.

« Pendant plus de 3 ans, de 2010 à 2013, les avocat(e)s, juristes et intervenant(e)s sociaux haïtien(ne)s soutenu(e)s par le personnel d'ASFC à Port-au-Prince et au siège à Québec ont ainsi traité plus de 1900 dossiers. Des mineurs en détention préventive ont été acquittés et relâchés, des pensions alimentaires ont été payées à des femmes en situation de vulnérabilité, des dommages ont été obtenus pour des victimes, des conflits ont été résolus et plus de 500 certificats de naissance et de décès ont été émis, entre autres résultats », a expliqué maître Pascal Paradis, directeur général d'ASFC.

Gage de succès et de durabilité, les services d'aide juridique ont par la suite été continués par l'ONG haïtienne Défenseurs des opprimé(e)s (DOP). ASFC appuie aujourd'hui DOP ainsi que l'Office de la protection du citoyen d'Haïti dans le cadre d'un projet soutenu par le gouvernement du Québec visant à lutter contre la détention provisoire abusive des femmes et des mineurs.

Parallèlement, ASFC continue aussi de s'impliquer aux côtés du Collectif contre l'impunité, qui représente les victimes dans le procès contre les hauts dirigeants du régime Duvalier, dossier emblématique d'une importance historique qui se continue malgré la mort de l'ex-dictateur.

« Le rétablissement de la justice et de l'État de droit après la catastrophe du 12 janvier 2010 représentait alors une priorité au même titre que la reconstruction des infrastructures. On doit saluer les progrès accomplis mais la situation en matière de justice et de gouvernance demeure malheureusement source de préoccupations. En ce 12 janvier 2015, ASFC s'inquiète, comme ses partenaires de la société civile haïtienne, de la crise politique et institutionnelle qui secoue, cinq ans après le tremblement de

terre, la nation haïtienne » a indiqué monsieur Edouard Delaplace, directeur des affaires juridiques d'ASFC.

Il faut à cet égard se féliciter du fait que dans la rue, la population haïtienne fait une exigence de l'établissement d'une justice fonctionnelle et impartiale.

ASFC y voit un signe d'espoir et entend dans les mois et années à venir poursuivre son action auprès de ses partenaires locaux pour faire de l'accès à la justice et de la lutte contre l'impunité une réalité en Haïti.

- 30 -

À propos d'ASFC: *Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des personnes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. Active dans plus de 15 pays depuis 2002, ASFC travaille en Haïti depuis 2006 à renforcer la lutte contre l'impunité et l'accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains. Voir www.asfcanada.ca.*

POUR INFORMATION: Emmanuelle Audet-Boucher
(418) 907-2607 poste 105 ou (438) 497-0394
emmanuelle.audet@asfcanada.ca